



Les rencontres de la mobilité – PFRH Nantes – 15 novembre 2018

## Utiliser les réseaux sociaux, accélérateurs d'une démarche de mobilité



Au-delà des services informatiques et des équipes de communicants, la transformation digitale touche aussi de plein fouet les ressources humaines.

Des bouleversements majeurs sur les pratiques RH se profilent et sont une véritable opportunité pour réinventer la fonction RH et notamment le recrutement.

Avec la digitalisation, le recrutement a profondément changé. Les candidats du secteur privé sont inscrits massivement sur les réseaux sociaux et mettent en avant leur parcours, leurs compétences, leurs centres d'intérêts professionnels, leurs envies et plaisirs au travail. Ils ont une stratégie d'identité numérique (notion de personal branding \*).

Devenus des instruments de communication incontournables, les réseaux sociaux déstabilisent la fonction publique. La réactivité et la transparence qu'ils exigent modifient les habitudes de travail. Ces bouleversements qui inquiètent et fascinent en même temps représentent une chance pour les institutions.

Les réseaux sociaux sont une opportunité pour qui sait les utiliser, en maîtriser les codes et comprendre les enjeux d'une présence sur les réseaux sociaux.

A terme, ils vont tout comme dans le privé, impacter les services RH et le recrutement.

Alors qu'est-ce qui fait la pertinence de ces réseaux ? Pourquoi sont-ils de formidables accélérateurs d'une démarche mobilité ? Comment les utiliser à bon escient ?

C'est pour mieux appréhender ces questions que nous sommes ensemble aujourd'hui.

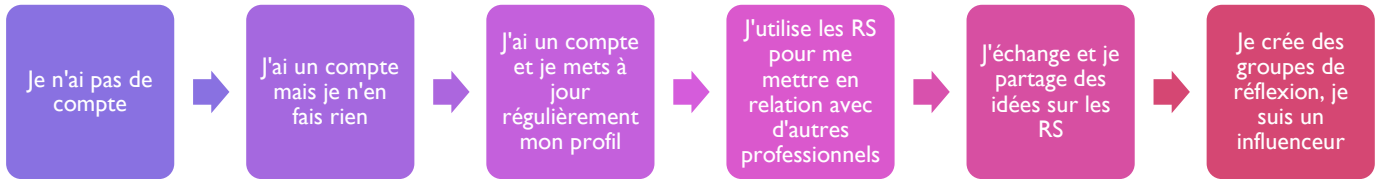
\* *Personal branding* : Le personal branding, c'est **créer et gérer sa marque personnelle**. C'est appliquer des concepts marketing à votre propre personne. C'est réaliser votre marketing personnel en faisant reconnaître votre identité unique et vos valeurs.

Cela vous permet de communiquer de façon précise, concise et cohérente sur vos expertises, compétences et qualités humaines. Cela vous permet aussi de vous positionner comme une **personne unique**, sachant clairement qui vous êtes et ce que vous voulez être et faire dans le futur, demain, dans 6 mois et dans 5 ans.



Avant de commencer quelques règles de fonctionnement du groupe :  
Respect / Authenticité (« JE ») / Confidentialité

Niveau d'utilisation des réseaux sociaux : réflexion individuelle



Auj						
1						
3						
6						
12						

Pourquoi ?

.....

.....

.....

.....

Présentation au groupe :

- Mon nom, ma fonction, mon secteur d'activité (FPE, FPT, FPH, ...)
- Quel est mon attente / objectif pour cet atelier ?
- Quel est mon niveau d'utilisation des réseaux sociaux ?

Utilisez la frise ci-dessus pour vous situer : aujourd'hui, dans 3 mois, 6 mois, 1 an

Exercice :

Inscrivez sur le post-it orange :

Un frein à l'utilisation des réseaux sociaux professionnels

Sur le post-it vert :

Un intérêt à l'utilisation des réseaux sociaux professionnels



## La différence entre le réseau et les réseaux

---

Le réseau :

Les réseaux font gagner du temps et permettent de s'adresser directement à la bonne personne. Mais multiplier les contacts n'a d'intérêt que si lors de ces rencontres, vous sollicitez votre interlocuteur comme un expert, en venant avec des questions, dans le cadre d'un entretien d'exploration qui permet d'affiner, confirmer ou infirmer votre projet professionnel / de mobilité.

Les réseaux sociaux :

Avec la digitalisation, le recrutement a profondément changé.

L'arrivée de Facebook, Viadeo et LinkedIn a fait entrer le digital dans les comportements personnels et professionnels et a décloisonné l'univers professionnel.

Cela a eu un effet inattendu : celui de relativiser le CV comme seul outil de recrutement. Aujourd'hui de plus en plus de plateformes proposent de postuler à partir de son profil plutôt qu'à partir d'un CV ou d'un remplissage de formulaire.

Cela change la condition statique et personnalisée du CV : rien ne ressemble plus à un profil LinkedIn qu'un autre profil LinkedIn et pourtant, il y a 4 fois plus d'informations sur notre profil LinkedIn que dans un CV !

✚ Le réseau et les réseaux sociaux sont seulement UN des éléments du dispositif de la mobilité

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



## Définition des réseaux sociaux

---

Il s'agit de plateformes en ligne qui permettent d'échanger virtuellement avec des personnes, des entreprises, des organisations, des institutions. Sur ces sites, où nous sommes potentiellement en relation avec un nombre infini de personnes, il est possible de publier des contenus (textes, images, vidéos), mais aussi de commenter et de partager le contenu des autres internautes.

Ils constituent un très bon moyen pour accroître sa visibilité sur Internet.

Les éléments que vous diffusez sur la toile vont permettre aux recruteurs, employeurs publics, responsables des ressources humaines de mieux vous connaître et de vous contacter si votre profil les intéresse.

## Les différents réseaux sociaux

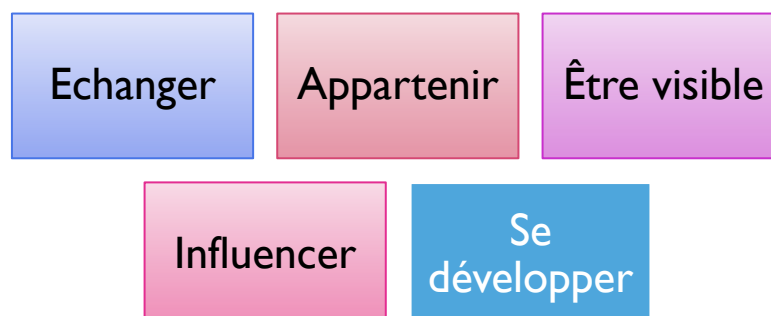
---

- Viadeo : Réseau social professionnel en ligne créé en 2004 à Paris qui permet de construire et d'agréger son réseau professionnel. Il se définit comme un réseau de connaissances qui facilite le dialogue entre professionnels. Le site revendique 7,5 millions de membres en France.
- LinkedIn : Réseau social professionnel en ligne créé en 2003. Le site revendique plus de 500 millions de membres issus de 170 secteurs d'activités dans plus de 200 pays et territoires et plus de 10 millions d'utilisateurs en France.
- Facebook : Réseau personnel où s'échangent des informations qui restent dans la sphère privée. Il s'agit avec ce réseau de ne pas donner d'informations trop privées qui pourraient desservir le sérieux d'un candidat.
- Twitter : Réseau social de microblogage géré par l'entreprise Twitter Inc. Il permet à un utilisateur d'envoyer gratuitement de brefs messages, appelés tweets, sur internet, par messagerie instantanée ou par SMS. Ces messages sont limités à 140 caractères.

## Pourquoi utiliser les réseaux sociaux ?

---

### Des outils de gestion de carrière







## Les idées reçues sur les réseaux sociaux

---

✚ « Les réseaux sociaux sont chronophages »

En y consacrant 10 minutes par jour, et pourvu de vous organiser en amont à cette fin, vous progresserez rapidement.

Exemples de comptes Twitter à suivre :

@les décodeurs : site du journal Le Monde dédié au fact checking (vérification des faits) contre les fake news (fausses informations)

@dgafp : compte officiel de la DGAFP. On y lit des informations précieuses sur la législation et ses évolutions concernant la FP mais aussi des conseils pour préparer les concours

@la gazettefr : compte twitter de la gazette des communes, média qui traite de l'actualité des collectivités territoriales et le de la fonction publique

✚ « Les réseaux sociaux ne servent à rien »

Une présence sur les réseaux sociaux sert à vous informer et vous faire connaître.

✚ « Je n'ai rien à dire »

Apprenez à devenir votre propre média.

Vous entendez une bribe de conversation intéressante dans le bus, vous lisez un article passionnant ? Tweetez le ou postez-le sur votre compte LinkedIn ! Cela intéressera ceux qui vous suivent puisque, par définition, vous avez les mêmes centres d'intérêts professionnels.

✚ « Les réseaux sociaux sont trop risqués »

Comme toute prise de parole en public, s'exprimer sur les réseaux sociaux induit un risque.

✚ « Tout le monde n'est pas présent sur les réseaux sociaux »

Ce cliché n'est pas totalement faux : qu'elle soit géographique ou générationnelle, la fracture numérique existe mais elle tend à se réduire.

86% des ménages français disposent d'un accès Internet.

Les internautes inscrits sur les réseaux sociaux représentent 1/3 de la population mondiale. Les utilisateurs de Facebook sont aussi nombreux que les habitants de la Chine.

✚ « Les réseaux sociaux ne sont pas de ma génération »

Le Pape est né en 1936 et est sur Twitter à travers 9 comptes dans des langues différentes !

.....  
.....  
.....  
.....



## Réseaux sociaux et déontologie du fonctionnaire

Le fonctionnaire est tenu de garder une certaine neutralité, même en dehors de son service. Les agents de la fonction publique doivent apprendre à être particulièrement prudents quand ils s'expriment sur les réseaux sociaux.

### Se lancer dans les réseaux sociaux

3 étapes :



Avoir une visibilité sur les réseaux sociaux :  
CREER SON PROFIL



Développer son réseau :  
SE METTRE EN RELATION



ÊTRE ACTIF :  
participer, échanger, être en veille

#### Rédiger sa présentation :

Qui suis-je ? Ce que je fais ?

Ce que je peux apporter ?

Mes atouts (compétences, expériences, ... ?)

A remplir pour vous aider :







## Quelques références bibliographiques

---

**Réseaux sociaux - Comprendre et maîtriser ces nouveaux outils de communication -** (6e édition) - septembre 2018 - Romain RISSOAN

**Utiliser les réseaux sociaux dans la fonction publique** - octobre 2017 - Noémie Buffault

**Techniques et astuces incontournables des réseaux sociaux : Attirer de nouveaux clients, augmenter sa notoriété, trouver de nouveaux partenaires...** Broché – mai 2018 - Samuel Bielka

**Les réseaux sociaux** Broché – août 2018 - Michelle Jean-Baptiste, Xavier Monty, Jérémie Lepetit

**Les réseaux sociaux : Fondamentaux de la création et de la gestion de votre identité professionnelle sur les réseaux sociaux** - mars 2018 - Julien Feasson

**Les réseaux sociaux pour les Nuls, grand format, 3e édition** - mars 2018 - Paul DURAND-DEGRANGES et Yasmina SALMANDJEE LECOMTE

**Les réseaux sociaux, comment ça marche ? : Et toutes les questions que tu te poses pour rester connecté !** - avril 2016 - Emmanuel Trédez et Halfbob

**Guide de l'e-réputation : Personal Branding - Visibilité sur Internet - Réputation numérique - Gestion des réseaux sociaux** Broché – février 2018 - Guillaume de Lacoste Lareymondie

**Guide complet des réseaux sociaux** - Broché – novembre 2013 - Mathieu CHARTIER

**Réseaux (a)sociaux : Faut-il quitter Facebook, Twitter, YouTube, Instagram ?** - juin 2018 - Jérôme Colombain et Jean-Gabriel Ganascia

**Recrutement et Réseaux Sociaux** Broché - août 2018 - Jennifer Philippon

**Les réseaux sociaux sont-ils nos amis ? : Un débat sur l'impact de leur utilisation (Le choc des idées)** - juillet 2016 – Eric Delcroix et Serge Proulx

**Sociologie des réseaux sociaux** - février 2016 - Pierre MERCKLÉ